

St-MICHEL HEBDO

13, rue Emile Zola 59730 SOLESMES

Site Internet : <http://www.saint-michel-solesmes.com>



09 SEPTEMBRE 2011 – NUMERO 01

11 SEPTEMBRE : 24^{ème} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

Combien de fois ?

Pierre questionne Jésus tout en suggérant la réponse qu'il attend : « *Quand mon frère Commettra des fautes contre moi, combien de fois dois-je lui pardonner ? Jusqu'à sept fois ?* » Sept fois, ce n'est déjà pas si mal. Selon la symbolique biblique, sept est le chiffre de la perfection. « *Jusqu'à sept fois* » équivaut à dire : « toujours et parfaitement ». Ce calcul ne satisfait pas Jésus qui en propose un autre : « *Je ne te dis pas sept fois mais soixante-dix fois sept fois.* » Pardonner toujours et parfaitement ne suffit pas : il faut s'efforcer d'atteindre la perfection de la perfection ! Il



n'y a que chez Dieu que se trouve ce « *soixante-dix fois sept fois* » ! Et, précisément, Jésus s'explique par une parabole qui porte sur le Royaume des cieux, autrement dit sur le « chez Dieu ». Jésus nous invite, non à comptabiliser et à peaufiner nos pardons, mais à aimer et à pardonner sans mesure, tout comme le fait notre Père. Il s'agit de graver sur nos pardons l'empreinte divine, d'aimer comme notre Père du ciel, de pardonner, parce que nous sommes pardonnés par ce Père. Lorsque l'évangéliste met en scène Jésus, il pense au Ressuscité qui est au milieu de nous tout en étant près du Père. Notre Seigneur ressuscité nous demande de faire, comme lui, pleinement confiance à notre Père du ciel qui nous aime infiniment, sans compter. « *Sept fois* », c'est exceptionnel, parfait, mais trop peu face au « *soixante-dix fois sept fois* » divin. Dans nos relations à nos frères, notre relation à notre Père est engagée. Qui « *pardonne à son frère de tout son cœur* » se rend chez le Père, au Royaume des cieux.

Père Marc Sevin

REUNIONS D'INFORMATION DE RENTREE

à 19H30

Classes de 6[°] : Mardi 04 Octobre
Classes de 5[°] : Mardi 20 Septembre
Classes de 4[°] : Vendredi 16 Septembre
Classes de 3[°] : Vendredi 23 Septembre
Classes du Lycée : Vendredi 30 Septembre

Après l'Assemblée Générale en salle audiovisuelle de 19H30 à 20H00, les parents rencontrent dans les classes le Professeur Principal.

Au cours de cette deuxième partie, le Président d'A.P.E.L. ou son représentant et moi, passerons en classe pour présenter l'A.P.E.L., son rôle, ses objectifs. Nous recueillerons les candidatures et les pouvoirs éventuels pour les votes de l'Assemblée Générale du 13 OCTOBRE.

L'élection des Parents Correspondants est réalisée ensuite. S'il y a plus de 2 candidats, il faudra procéder à un vote.

RAPPEL : 2 titulaires – 2 suppléants

A 21H00, les Parents Correspondants rejoindront la salle audiovisuelle pour une information faite par le Président de l'A.P.E.L. ou son représentant.

A.B.

JUMELAGE LEEDS

Les dossiers d'inscription seront disponibles à partir du **LUNDI 12 SEPTEMBRE** en salle 141.

RAPPEL des dates : **du 12 au 18 NOVEMBRE 2011** (Anglais à Saint-Michel)

Du 16 au 23 MARS 2012 (Saint-Michel à LEEDS)

B. HECQUET

Agenda de la semaine :

Vendredi 16 Septembre : 19H30 : Réunion des Parents de 4[°]

PENSEE DE LA SEMAINE

« Les pensées sont comme les fleurs, celles qu'on cueille le matin se conservent le plus longtemps fraîches. »

André GIDE

REMISE DES DIPLOMES DU BACCALAUREAT

Les diplômes sont remis ce **VENDREDI 09 SEPTEMBRE** aux heureux lauréats.

Palmarès :

Mentions : 10 « Très Bien » – 9 « Bien » - 18 « Assez Bien »

Terminale L : 13 reçus sur 14 : 92,9 %

Terminale ES : 18 reçus sur 18 : 100 %

Terminale S : 40 reçus sur 42 : 95,2 %

AUX PARENTS DES ELEVES PENSIONNAIRES

RAPPEL :

Nous invitons les parents qui souhaitent rentrer avec leur véhicule dans Saint-Michel à passer par l'entrée de la rue Henri Barbusse et à stationner sur les terrains de basket (pas au-delà !).

La porte donnant sur la rue sera ouverte :

- de 08H15 à 09H45 le Lundi matin

- et de 17H15 à 17H45 le Vendredi soir.

A.B.

FACTURATION DES FAMILLES REGLEMENT, PROCURATION

Quelques précisions : Les factures sont trimestrielles, les familles peuvent toujours régler en 1 seul chèque ou en 3 chèques à chaque début de mois.

Prélèvement automatique : il est obligatoirement mensuel.

Les prélèvements automatiques de ce **1^{er} trimestre** se feront le **20 septembre, le 8 octobre, le 8 novembre et le 8 décembre** ; le montant prélevé est celui de la facture / 4.

Pour **les autres trimestres**, le prélèvement se fera toujours le **8 du mois** et sera 1/3 de la facture.

Pour les parents désirant choisir ce mode de paiement à l'avenir, il faut en faire la demande auprès de Monsieur l'Economiste **AVANT le 20 novembre 2011** pour une **mise en place au 8 Janvier 2012** (fiche d'autorisation à remplir et signer + RIB).

Merci de votre compréhension.

DV – AB

JUMELAGE CIUDAD REAL (Espagne)

Une réunion d'informations aura lieu le **VENDREDI 16 SEPTEMBRE** à 17H45 en Salle Audiovisuelle.

Je vous rappelle les dates : **du MERCREDI 21 SEPTEMBRE 14H00 jusqu'au VENDREDI 30 SEPTEMBRE** (heure à préciser). Veuillez vous assurer que la carte d'identité de votre enfant soit valide et qu'il possède

- une autorisation de sortie du territoire
- la carte vitale internationale (que vous pouvez retirer auprès de votre CPAM).

Il me manque 3 garçons de 3[°]-2[°] pour ce jumelage. Prière de me contacter au plus vite si vous êtes intéressé.

B HECQUET

BOURSES NATIONALES COLLEGE

Les **dossiers de Bourses Nationales Collège** seront à retirer au SECRETARIAT **à partir du LUNDI 12 SEPTEMBRE**.

Ils devront être rendus impérativement pour le 19 SEPTEMBRE.

Vous trouverez ci-dessous le barème de plafonds de ressources pour l'obtention de la bourse : il vous permettra de calculer si vous pouvez en bénéficier (revenus 2009).

Les collégiens refont la demande chaque année.

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
DGESCO B1-3

Annexe 2

PLAFONDS DE RESSOURCES APPLICABLES POUR L'ATTRIBUTION DES BOURSES DE COLLEGE EN 2011-2012 (à comparer avec le revenu fiscal de référence)

I - POUR UN MONTANT DE BOURSE DE COLLEGE DE 80,91 €
Plafond de référence annuel : 10 557€ + 30 % par enfant à charge

NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE (a)	PLAFOND ANNUEL (en euros) (b)
1 enfant	13 724
2 enfants	16 891
3 enfants	20 058
4 enfants	23 225
5 enfants	26 393
par enfant supplémentaire	3 167

II - POUR UN MONTANT DE BOURSE DE COLLEGE DE 224,10 €
Plafond de référence annuel : 5 767 € + 30 % par enfant à charge

NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE (a)	PLAFOND ANNUEL (en euros) (b)
1 enfant	7 419
2 enfants	9 131
3 enfants	10 843
4 enfants	12 555
5 enfants	14 268
par enfant supplémentaire	1 712

III - POUR UN MONTANT DE BOURSE DE COLLEGE DE 350,01 €
Plafond de référence annuel : 3 014€ + 30 % par enfant à charge

NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE (a)	PLAFOND ANNUEL (en euros) (b)
1 enfant	2 618
2 enfants	3 222
3 enfants	3 827
4 enfants	4 431
5 enfants	5 035
par enfant supplémentaire	604

(a) : total du nombre d'enfants mineurs ou infirmes et majeurs célibataires figurant sur l'avis d'imposition 2010 sur les revenus de l'année 2009.

(b) : revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition 2010 sur les revenus de l'année 2009.

STAGES DES 3EMES INSERTION

- Semaine du 17 au 22 octobre.
Semaines du 21 novembre au 3 décembre.
Semaine du 12 au 17 décembre.
- Semaines du 16 au 28 janvier.
Semaines du 13 au 25 février.
- Semaines du 19 au 31 mars.
Semaines du 10 au 21 avril.
- Semaines du 21 mai au 2 juin.
Semaine du 25 au 30 juin.

TRANSPORTS SCOLAIRES

La mise en place d'un nouveau plan de transport d'une part et la création d'une navette supplémentaire le mercredi 13H15 d'autre part occasionne du souci pour des parents. (absence de bus, non respect des horaires, bus loupés...)

Nous nous employons dans les meilleurs délais à résoudre les problèmes que nous avons constatés et ceux qui nous sont signalés.

Nous remercions les parents de bien vouloir nous communiquer par mail de préférence (St.Michel.Solesmes@wanadoo.fr) tous les dysfonctionnements observés.

Vous aurez soin de nous apporter le maximum de précisions. (N° Ligne, course, lieu de destination, arrêt concerné, élève concerné, niveau de classe).

Nous ferons parvenir aux familles dès réception des compagnies de transporteurs, un nouvel horaire actualisé.

A.B. D.V.

L'installation de la ducasse de SOLESMES pour la semaine provoque des difficultés de circulation pour certaines lignes qui doivent traverser l'agglomération.

Nous remercions les familles des élèves concernés de bien vouloir prendre patience sur cette période.

HORAIRES ASSOCIATION SPORTIVE

Aucune priorité ne sera accordée. Dans un premier temps la priorité sera donnée aux élèves libres dans les créneaux proposés.

Inscriptions la semaine du 12 au 17 SEPTEMBRE

L'Association Sportive est ouverte à tous les élèves volontaires. Elle est gratuite. Les élèves participant doivent s'inscrire auprès du professeur responsable de l'activité et s'engagent pour un trimestre minimum. Les élèves viennent sur un créneau libre en ayant respecté les horaires du 1° et 2° service.

Pour l'activité VTT, des vélos sont mis à disposition sur réservation. Le casque est obligatoire.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
Melle BRIOIS		DANSE 12h20-13h05 13h10-13h55			DANSE 12h20-13h05 13h10-13h55
Melle BAR		GYM 17h15-18h15	GYM 13h15-15h30		
Me. DUMONT	BADMINTON 12h20-13h05 (6è 5è) 13h10-13h55 (4è 3è)			BADMINTON 12h20-13h05 (6è 5è)	BADMINTON 12h20-13h05 (6è 5è)
Melle HONORE			EQUITATION 13H00 à 16h00 4ème		
M.LONGATTE		BADMINTON lycée 17h30 à 19h00 à Saint Michel	VTT 13h30-15h30 (16h30 certaine sortie) (sortie samedi matin 9h-11h30) voir calendrier		
M.DERENSY	CIRQUE DANSE 12h40-14h10 BADMINTON 17H30 - 19h00 à poix du nord inscription mardi 12h40	CIRQUE DANSE 12h40 - 14h10		FOOT lycée 17h30 à 19h00 1 fois par mois (date à déterminer)	

SECTION EQUITATION : Mercredi de 13H00 à 16H00. L'activité débutera le **Mercredi 21 Septembre** pour les élèves de 4^{ème} concernés, ceux-ci sont priés de se faire connaître auprès de Mademoiselle HONORE pour des informations complémentaires. Pour les élèves de 5^{ème} qui pratiquaient l'année dernière, il reste quelques places et seront prioritaires s'ils souhaitent reconduire l'activité cette année.

G.H.

Menu du 12 au 16 septembre 2011

* Plat du jour						
MIDI				SOIR		
	ENTREE	PLAT	DESSERT	ENTREE	PLAT	DESSERT
LUNDI	Pâté de campagne Œuf Vinaigrette Salade Coleslaw	*Fricadelle au bœuf Escalope de poulet rôtie Filet de poisson meunière Frites Jardinière de légumes	Mousse chocolat Yaourt Fruit	Tomate au thon	Cordon bleu Purée Petits pois	Fruit
MARDI	Melon Macédoine de légumes Salami	*Poulet basquaise Tomate farcie Poisson blanc à la bordelaise Semoule -Purée Ratatouille	Fondant chocolat Fromage blanc aux fruits rouges Fruit	Pâté de foie	Quiche Lorraine Salade verte	Yaourt
MERCREDI	Salade de tomates Duo de crudités Saucisson à l'ail	*Lasagne au gratin Escalope de volaille panée Pâtes Carottes	Compote de pom- mes Ile flottante Yaourt	Salade composée	Omelette nature Pommes sautées Haricots verts	Beignets aux pommes
JEUDI	Sardine et pommes de terre Salade de riz Tomate au rabe	*Rôti de porc Steak poêlé Gratin dauphinois Haricots beurre	Tartelette pomme/amande Yaourt Salade de fruits	Salade printanière	Jambon blanc Fondant de pommes de terre à la tomme	Crème chocolat
VENDREDI	Salade fromagère Concombre à la crème Pâtes au thon	*Doré de lieu Blanquette de colin à la crème Riz - Chou vert	Tarte Tatin Crème vanille Fruit			

D.V.